

Fourrière

Depuis le 1er janvier 2018, la ville s'est dotée d'un service de fourrière municipale. La procédure d'enlèvement a été confiée à une société privée. Si vous êtes gênés par des voitures ventouses, abandonnées, en stationnement dangereux ou gênant, vous pouvez faire appel à ce service.



La fourrière municipale
© Ville de Béthune - Dorothée Delomez

Fonctionnement de la fourrière

Il n'est pas possible d'appeler directement le délégataire de la fourrière, la prise de contact se fait auprès des services de la police municipale. Ce sont ces derniers qui viennent constater le stationnement abusif (délai de sept jours consécutifs sur le même emplacement) ou un stationnement gênant et qui appellent alors la fourrière. Cette dernière se doit d'agir dans la demi-heure suivant l'appel et rapatrie alors le véhicule à la fourrière.

Si votre véhicule a été placé en fourrière

Il vous faudra obligatoirement vous rapprocher de la police municipale pour, dans un premier temps, obtenir une mainlevée définitive ou provisoire que vous devrez remettre au gérant de la fourrière pour pouvoir récupérer votre véhicule.

Au poste de Police Municipale, vous devrez présenter :

- le certificat d'immatriculation du véhicule,
- une attestation d'assurance en cours de validité,
- la pièce d'identité du propriétaire et le cas échéant, une procuration de ce dernier si vous êtes mandaté pour récupérer le véhicule à sa place.

À noter qu'un expert passe pour estimer le véhicule (61€ à la charge du propriétaire) conformément aux textes en vigueur.

Les frais

Il faudra également vous acquitter auprès de la fourrière d'une somme de 119,20€ de remorquage au titre de votre



1 CLIC

véhicule, somme à laquelle s'ajoute le gardiennage d'un montant de 6,31€ par jour


À noter que, si le propriétaire du véhicule ne se manifeste pas au bout des 3 jours suivants la mise en fourrière, un expert passe pour estimer le véhicule (frais à la charge du propriétaire du véhicule) afin qu'il soit vendu ou détruit selon son état et l'estimation qui en est faite.


CONTACT



ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX
SÉCURITÉ
POLICE MUNICIPALE

rue de Schwerte
62400 Bethune

 0321620171

 VOIR LA
FICHE

B É T H U N E
SMART CITY

HÔTEL DE VILLE
6 Place du 4 septembre
62407 Bethune cedex

HORAIRES :
Lun : 9h > 19h30 sans interruption
Mar - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h

Tél. : 0321630000
Fax :
mairie@ville-bethune.fr